



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affiliation

Question écrite n° 20782

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le problème du manque d'accès aux soins de trop nombreuses personnes évoqué par le Conseil économique et social dans son avis récent intitulé « l'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous ». En effet, un nombre important de personnes dépassant le seuil pour pouvoir bénéficier de la CMU ne peuvent se soigner par manque de moyens financiers. Il lui demande donc s'il pourrait être envisagé, pour ces personnes, comme le préconise l'avis du Conseil économique et social, la mise en place d'un dispositif permettant un taux de prise en charge inversement proportionnel aux ressources pouvant atteindre jusqu'à 75 % pour les plus bas revenus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20782

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2003, page 4962